

Prise de position

Les questions
énergétiques dans
les territoires
transfrontaliers



Contribution de la MOT au débat national français sur la transition énergétique

Version
4 juillet 2013

Contribution de la MOT au débat national français sur la transition énergétique : les questions énergétiques dans les territoires transfrontaliers

I. INTRODUCTION

Les membres du réseau de la MOT ont entamé un processus de réflexion et d'échange depuis mai 2012 au sein d'un **Groupe de travail sur la coopération transfrontalière en matière d'Energies renouvelables**.

Après une première phase d'identification des projets de coopération aux frontières françaises, le travail a permis de cerner les enjeux transfrontaliers et d'aboutir à définir des domaines de coopération possibles avec les territoires appartenant aux Etats voisins, en matière d'énergie plus généralement. En phase avec l'actualité des programmations européennes et nationales, le groupe de travail propose par ailleurs aux sites transfrontaliers de confronter leurs démarches de programmation territoriale en matière d'Énergie et de permettre une meilleure connaissance des démarches communes possibles.

Présentation de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) :

La Mission Opérationnelle Transfrontalière, créée en 1997, est à la fois une association et une structure interministérielle française qui a pour objectif principal de faciliter la réalisation de projets transfrontaliers. Ses missions sont l'assistance opérationnelle aux porteurs de projets transfrontaliers (montage de projets, structuration juridique, études, etc.), la mise en réseau, l'aide à la définition de stratégies d'ensemble en matière de coopération transfrontalière et la conduite de projets européens. Elle réunit au sein de son réseau des collectivités territoriales et leurs groupements, des associations, des structures transfrontalières, des grandes entreprises, des États... impliqués dans la coopération transfrontalière et situés de part et d'autre des frontières. Elle compte une soixantaine d'adhérents, issus de 11 pays européens.
Site Internet : www.espaces-transfrontaliers.eu

II. LE SUJET

Les défis de la transition énergétique aux frontières

Le développement des énergies renouvelables, la transition énergétique et la protection du climat constituent autant de défis à relever.

L'Union européenne a mis en place des objectifs ambitieux de maîtrise des énergies à l'horizon 2020. Le soutien à « la transition vers une économie à faibles émissions de CO₂ » figure parmi les thématiques prioritaires pour la période de programmation 2014-2020.

Les Fonds communautaires devront contribuer de manière effective à la réalisation de ces objectifs en matière d'énergie et de climat, en particulier des objectifs annuels contraignants de réduction des émissions de gaz à effet de serre imposés aux États membres pour la période 2013-2020 dans le cadre de la décision relative à la répartition de l'effort¹.

En janvier 2008, le paquet énergie-climat avait déjà posé l'objectif d'une réduction de 20 % de la consommation d'énergie en Europe. Cela passe par la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; la maîtrise des énergies ; les économies d'énergie, dont une meilleure information des consommateurs ; la nécessité d'améliorer l'efficacité énergétique, en particulier dans les bâtiments ; le développement et l'exploitation des énergies renouvelables.

Ni le climat, ni l'énergie ne connaissent de frontières. Cependant, les politiques sont mises en œuvre dans des cadres d'abord nationaux, aujourd'hui très différents voire divergents. Si la politique communautaire reconnaît le rôle clé des collectivités territoriales, elle ne prend pas suffisamment en compte l'échelon transfrontalier. Les territoires transfrontaliers² sont confrontés à la difficulté de la planification, à des politiques d'incitations et d'interventions différentes de part et d'autre de la frontière, selon les échelons locaux ou régionaux, voire nationaux.

¹ Décision n° 406/2009/CE

² Il s'agit par exemple d'Eurorégions, d'agglomérations transfrontalières, d'espaces mixtes urbain-rural ou naturels, etc.

Pourtant, tous les domaines sont concernés : environnement, urbanisme, habitat, transport, etc. autant que le domaine social. La crise pousse les collectivités à renforcer leur politique de développement durable sur leur territoire et au sein même de leur organisation : prise en compte de la précarité énergétique, promotion des énergies renouvelables, plans pour l'énergie, développement de réseaux intelligents... autant de stratégies et d'actions qu'il s'agit de s'approprier en coopération avec les voisins.

III. DES ENJEUX TRANSFRONTALIERS

La thématique de l'énergie est à la croisée d'enjeux d'ordre politique, juridique, économique ou culturel, qui se reflètent dans les stratégies définies au niveau européen, national, régional et local.

Par ailleurs, miser sur plusieurs sources d'énergie (mix énergétique) sera certainement nécessaire et cela impliquera des choix politiques difficiles à déterminer pour les décideurs, alors même que les politiques de choix des sources d'énergie restent nationales.

Des enjeux multiples

Alors que certaines questions - telles les obligations d'économies d'énergie ou de rénovation des bâtiments à long terme - se résolvent de façon plus autonome au niveau des villes ou des ménages, certaines questions ont un intérêt à être traitées au niveau du territoire transfrontalier, dans le cadre de démarches collectives.

En effet, la maîtrise de l'énergie dépend d'un ensemble de choix, de technologies et des savoir-faire qui visent à terme à optimiser le budget énergétique des consommateurs, mais concernent tout autant les pouvoirs publics, lorsqu'il s'agit de réduction des coûts des infrastructures ou de réduction d'impacts sur l'environnement.

Le Comité des Régions fait valoir que les autorités locales et régionales sont en première ligne lorsqu'il s'agit de planification, de la gestion des marchés publics, de la gestion de la production et du contrôle de la consommation d'énergie. Elles sont impliquées dans la mise en œuvre des plans nationaux de l'énergie et sont également responsables de certaines formes de production d'énergie, du traitement, du transport, du stockage et des infrastructures pour le traitement des déchets.

Les problématiques énergétiques ne s'arrêtent pas aux frontières, et cela se constate plus particulièrement si nous prenons en compte des contraintes d'ordre différent :

Enjeux techniques :

- ≡ Le raccordement de la production d'origine renouvelable et le développement des nouveaux usages
- ≡ La gestion du caractère intermittent des EnR : gérer les « pointes » comme les « creux » de consommation par la mise en place de systèmes de distribution, de contrôle et d'ajustement plus performants des consommations d'énergies en favorisant l'intégration des EnR distribuées sur l'ensemble de la zone transfrontalière, notamment par le développement des *Smart grids*, 'réseaux et compteurs intelligents'
- ≡ Le développement des systèmes de connaissance de la demande et la connexion des diverses productions en temps réel, sur un territoire donné, si possible transfrontalier
- ≡ L'accélération de la recherche et développement sur les EnR : grâce aux feuilles de route et à l'identification des verrous technologiques ou sociologiques, c'est un enjeu important dans la course mondiale à la compétitivité, auquel les territoires transfrontaliers sont confrontés.
- ≡ Partout dans le monde les pouvoirs publics sont en quête des instruments les plus performants pour soutenir les organismes de recherche et les entreprises

Enjeux géographiques - environnementaux :

- ≡ Les changements climatiques et leurs conséquences sur les besoins énergétiques de la population, des entreprises, des services, et des infrastructures d'un territoire
- ≡ La dépendance aux énergies fossiles et l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre (à travers les programmes d'efficacité énergétique) / la maîtrise des énergies (de l'approvisionnement, du mix énergétique...)
- ≡ La position géographique par rapport aux sites de production d'énergie (disponibilité des ressources premières, pertes d'énergie produite lors du transport, etc)
- ≡ Les difficultés d'approvisionnement des zones rurales
- ≡ La préservation de la qualité environnementale et le cadre de vie des populations ; le respect du patrimoine
- ≡ La sécurité des personnes et des biens liée aux infrastructures, à la production et au transport des énergies ; l'alimentation prioritaire

Enjeux de marché :

- ≡ Le développement décentralisé des énergies renouvelables les rapproche des zones de consommation et renforce la diversification du panel énergétique, tout en limitant l'empreinte écologique.
- ≡ La compétitivité économique, l'installation des entreprises outre-frontière (y compris les coopératives dans le photovoltaïque ou l'éolien...)
- ≡ La maîtrise des coûts de production (nucléaire, hydraulique, thermique classique, cogénération thermique et électrique) ; les coûts engendrés par les systèmes toujours plus performants, les choix techniques. Le financement des ouvrages impose que les tarifs d'utilisation des réseaux reflètent les coûts.
- ≡ L'amélioration des systèmes d'approvisionnement ; le maintien d'un niveau élevé de qualité de fourniture d'énergie et de sécurité des systèmes (équilibre offre – demande)
- ≡ La prise en compte des disparités des systèmes de rachat d'électricité verte; le souci de modérer les prix sur le marché ; les questions de taxation ; les latitudes d'action du pouvoir réglementaire sur le marché
- ≡ Les obligations des pouvoirs publics (Etats) concernant la maîtrise de la dépense énergétique
- ≡ La gestion optimale des infrastructures, les transports... ; l'évolution des réseaux : impacts, besoins et consommation du transport public, privé individuel ou commercial

Enjeux politiques, administratifs et réglementaires :

- ≡ Le manque de visibilité sur le rôle des structures administratives et des acteurs du système, de part et d'autre de la frontière ; la gouvernance des territoires transfrontaliers parfois encore faible, l'inconstance des orientations politiques, l'insuffisance des moyens engagés...
- ≡ Les compétences et les rôles des niveaux central / local, les débats sur la décentralisation, de plus en correspondance avec l'organisation du pays voisin
- ≡ Le besoin de réglementation harmonisée
- ≡ La programmation territoriale intégrant la dimension transfrontalière

Enjeux de société :

- ≡ La prévention de la précarité énergétique ; l'attention aux territoires les plus vulnérables
- ≡ L'ouverture à de nouvelles opportunités d'emploi : par leur caractère décentralisé, les EnR participent à l'aménagement du territoire et à la création d'emplois non délocalisables
- ≡ Les questions de communication et d'adhésion citoyenne aux politiques et projets (acceptation/ réticences de la population...), les activités de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie
- ≡ Le besoin de transfert de savoir-faire dans ces domaines pour améliorer les pratiques

IV. LA COOPERATION COMME MODE D'EXPERIMENTATION EN MATIERE D'ENERGIE

Le groupe de travail de la MOT mobilise les expériences des territoires afin d'identifier les obstacles à la coopération transfrontalière. Ces obstacles sont d'ailleurs de nature bien diverse : techniques/technologiques, environnementaux, économiques, politico-institutionnels, réglementaires et fiscaux, ou encore sociétaux.

En matière d'énergie, les expérimentations menées à travers les projets de coopération démontrent qu'il est indispensable de progresser dans le rapprochement entre les Etats européens afin de lever ces obstacles et répondre aux enjeux précités. Mais elles démontrent aussi que des projets de développement territorial prenant en compte la dimension énergétique recèlent un fort potentiel d'innovation.

Les territoires transfrontaliers, « laboratoires d'intégration européenne », sont des lieux d'initiatives et d'échanges stimulants pour l'ensemble du territoire européen.